

Réunion du Bureau du CFCOT

12 juin 2023 – 9h – 12h30

56 rue, Boissonade - 75014 Paris et Visioconférence

Présents : P. Journeau, C. Garreau de Loubresse, G. Odri, A. Poichotte, T. Odent, JG. Delvaque, JC Bel, M. Khalifé, B. Boyer, P. Adam

Visioconférence : P. Tracol, V. Beauthier, H. Thomazeau, E. Baulot, F. Loubignac, C. Trojani, JM. Leleu, F. Farizon, A. Viste

Absents : B. Dohin, N. Reina, P. Mansat, S. Boisgard, P. Boisrenoult, L. Galois, F. Guoin, L. Obert, R. Coursier, P. Bizot, J. Berhouet, YP. Charles, X. Flécher, C. Nich, O. Gille, C. Hulet, T. Fabre, C. Chantelot, M. Uzel, E. Servien, D. Le Nen, D. Mainard, F. Dujardin, L. Mathieu, C. Dacheux, P. Massin, P. Rosset, S. Terver, R. Viale, P. Métais, T. Bauer, F. Loisel.

Table des matières

1. Validation du dernier CR (P. Journeau).....	1
2. CR journées du CNU (C. Garreau)	1
3. Résultats épreuve orale DES (ppt F. Guoin, A. Poichotte)	1
4. Résultats de l'interim exam (T. Odent)	2
5. Banque de TCS (C. Garreau).....	2
6. Validation des ETU (P. Journeau).....	2
7. CR réunion UEMS (T. Odent).....	2
8. Programme de la SFHG (B. Boyer, C. Trojani)	3
9. Questions diverses.....	3

1. Validation du dernier CR (P. Journeau)

Aucune remarque n'étant faite, le compte rendu du bureau de mars est validé.

2. CR journées du CNU (C. Garreau)

C. Garreau fait le résumé des journées du CNU qui se sont déroulées à Brest les 1^{ers} et 2 juin derniers. Une large part a été dévolue au Collège, au cours de laquelle de nombreux éléments ont été évoqués, entre autres :

- Rappel des modalités de l'examen oral de la 1^{ère} promotion de la R3C (2017)
- Définition et modalités des stages (hors subdivisions, inter-chu, secteur libéral, mixtes et couplés, décalés)
- Problèmes des gardes au regard des textes actuels (supervision nominative obligatoire) : la DGOS s'est engagée à revoir les textes pour régler cette difficulté de l'astreinte de supervision pour début 2024.

3. Résultats épreuve orale DES (ppt F. Guoin, A. Poichotte)

583 QCS dans la base du Collège (63 nouveaux QCS reçus cette année, contre 105 en 2022)

THEIA a été choisie car plus performante, bien plus réactive, mais chère pour le Collège. Néanmoins, au regard de la qualité de la prestation fournie par Theia, le Collège reconduit le contrat afin d'offrir à tous les coordonnateurs, cette facilité et cette sécurité pour l'examen.

Cette année, il y avait 149 inscrits, et 141 candidats ont passé l'épreuve.

26% ont passé en ppt (18% l'année dernière)

La note moyenne est de 12,5, sans différence entre ppt et Theia

9 candidats n'ont pas eu la moyenne et la validation ou non de l'épreuve écrite qui dépend exclusivement des jurys locaux et non du Collège, ce qui a été rappelé aux coordonnateurs, le Collège étant uniquement un prestataire de service.

Une discussion s'engage sur la diffusion de l'information des dates de l'examen, ainsi que des modalités d'inscription : B. Boyer souhaiterait que les réseaux sociaux puissent être utilisés. Le Président fait remarquer que le site du Collège existe et contient toutes les informations essentielles. La priorité pour l'étudiant est de se connecter en début de cursus afin de s'informer.

Un gros travail reste à faire auprès des étudiants via les coordonnateurs, pour que cette connexion et le recueil d'informations soient précoces au début du cursus et pluri-annuelle. En conséquence, le bureau ne souhaite pas s'engager dans la diffusion par les réseaux sociaux, à la fois parce que l'information est déjà disponible, mais également parce que cela représenterait un important travail de rédaction et de mise à jour. Le CJO se propose de relayer l'information concernant l'obligation de se connecter régulièrement sur le site du Collège.

4. Résultats de l'interim exam (T. Odent)

L'épreuve qui s'est déroulée fin mars et des difficultés techniques n'ont pas permis d'aller au bout du test, en raison d'un très grand nombre de connexions ayant saturé le serveur.

En effet, 1600 candidats se sont connectés en Europe, ce qui est largement supérieur à ce qui était attendu (environ 1000 personnes).

518 inscrits en France et seuls 39 étudiants n'ont pas passé le test.

346 /479 ont fait le test en entier, car le serveur était insuffisamment dimensionné. Cependant à la décharge de l'EFORT, 500 candidats sur les 1600 se sont inscrits au dernier moment, la veille au soir, ce qui ne facilite pas l'anticipation technique.

Pour l'année prochaine, l'EBOT s'est engagé à augmenter le potentiel de connexions.

Cependant, l'une des difficultés reste le coût de l'examen (14000€), entièrement supporté par l'EFORT, sans compter le séminaire de préparation.

JC Bel suggère que le Président du Collège ait accès à l'ensemble des résultats de tous les internes de toutes les régions.

T. Odent va en faire la demande à Nina, après approbation auprès de J. Mineiro.

5. Banque de TCS (C. Garreau)

a. Collaboration UNESS/CNCEM

La CNCEM s'est émue de la difficulté pour produire des TCS.

Ils veulent inclure ces TCS dans la plateforme UNESS

Le Collège accepte bien entendu la collaboration avec la CNCEM

Un webinaire doit se tenir prochainement, auquel G. Odri doit assister.

b. Maintien de la banque Theia

Le Collège propose de maintenir Theia, en incrémentant les questions sur les deux plateformes en même temps, au regard des difficultés existantes avec UNESS d'une part, mais également parce la moitié des UFR sont sur THEIA. Il est donc logique de poursuivre dans cette voie, malgré le coût entièrement supporté par le Collège, de manière à pouvoir offrir aux enseignants des UFR utilisant THEIA, cette mutualisation de questions.

c. Désignation 1 référent TCS et 2 rédacteurs TCS

La CNCEM demande que le Collège désigne des référents pour cette nouvelle mission pour les TCS.

On propose de ne pas modifier notre façon de travailler, G. Odri restant le référent pour les questions R2C, et les rédacteurs seront sollicités à la demande en fonction de leur surspécialité.

6. Validation des ETU (P. Journeau)

P. Journeau a contacté le responsable national (Pr A. Oussalah) pour les ETU, qui semblent exigibles pour la validation du DES. Ce dernier a bien confirmé qu'aucune exigence ne pouvait être retenue pour cette année, car les dossiers n'étaient pas remplis, et le contenu des ETU était loin d'être abouti. En conséquence la validation des ETU ne pouvaient donc pas être exigible pour l'instant pour valider les DES, quelle que soit la spécialité.

7. CR réunion UEMS (T. Odent)

L'UEMS est une instance sur laquelle va s'appuyer le conseil de l'Europe pour faire passer des lois concernant la médecine en Europe.

Les principaux sujets actuels sont la formation et la validation des diplômes au sein de l'UE.

En ce qui concerne l'orthopédie, l'UEMS s'appuie sur l'EFORT/EBOT, dont le coût reste très élevé, à la charge de l'EFORT.

Le budget de l'UEMS est de 2,5 millions d'euros, dont 1,3 M provient des CME.

L'autre sujet est la validation de la présence de T. Odent au sein de l'UEMS. En effet, il y a historiquement un représentant du syndicat et un représentant du Collège. Le représentant syndical était P. Papin et D. Chauveaux était le représentant du Collège, remplacé par T. Odent.

Il va être nécessaire d'interroger le CNP et le syndicat pour clarifier la situation.

F. Loubignac étant le Président actuel du SNCO, il va se renseigner auprès de l'UEMS pour entériner deux représentants : un du syndicat et un du Collège (qui sera T. Odent). La présidente de la sous-section d'orthopédie auprès de l'UEMS est Nanni Allington qui sera destinataire de ces demandes.

8. Programme de la SFHG (B. Boyer, C. Trojani)

Demande de labellisation du cours de la hanche et du genou

Organisé au couvent des Cordeliers, avec 1,5 jour sur le genou et 1,5 sur la hanche.

Le programme qui est présenté est très attrayant et devrait attirer nombre de jeunes collègues.

La demande du Collège est que la SFHG se mette en adéquation avec la charte TEEPEE pour que ce cours soit labellisé.

Le problème actuel est que pour ce cours, les internes sont invités avec un financement industriel, ce qui est en contradiction avec la loi anti-cadeau.

L'une des suggestions est d'obtenir un financement FICOT pour aider certains internes sous forme de bourse, mais ce sera un nombre restreint.

La SFHG nous présentera de nouveau les avancées lors du prochain bureau de septembre, afin d'essayer de rendre ce cours légalement possible pour les internes

9. Questions diverses

- a. Prochaine société invitée : SFCR (B. Boyer)

Projet de cours de simulation sur l'endoscopie rachidienne

La SFCR présentera son projet global lors du bureau du 25 septembre prochain.

- b. Représentant du Collège pour la RCOT

Articles scientifiques, mais également articles didactiques, professionnels...

Ils seront référencés google scholar, mais non pubmed.

Jean-Gabriel Delvaque et Violaine Bauthier acceptent de prendre la charge en tant que représentants du Collège. Ph. Massin en sera informé.

- c. Jean-Gabriel Delvaque évoque le cours de fixation externe (cours de base et cours avancé), décliné région par région, sous l'égide du CJO. La proposition du Collège serait de se rapprocher du GETRAUM pour organiser cela conjointement. En effet, selon le souhait du Collège, il appartient à chaque société de surspécialité de proposer des enseignements de base et de perfectionnement pour l'ensemble de chaque promotion. Après que le CJO aura contacté le GETRAUM, l'organisation de ces cours pourra être présentée lors d'un prochain bureau.

- d. JM Leleu et F. Loubignac ont été nommés au CNOM pour la gestion des PADHUES.

Ils se sont émus de la disparité de niveau, de sorte que la validation de la spécialité n'a été octroyée d'emblée que pour environ 4% des candidats. Ils soulignent l'extraordinaire difficulté à juger uniquement sur pièces fournies par le candidat, sans qu'il y ait d'évaluation pratique ni des connaissances. P. Mansat rappelle que le niveau de connaissance théorique est déjà validé par les candidats lorsque leur dossier arrive au CNOM. Ils ont passé une épreuve nationale, et il n'est donc pas du ressort du CNOM de revenir sur les acquis théoriques. Il doit se concentrer sur le parcours pratique du candidat.

13h30 : Séminaire des coordonnateurs - Formation EBOT (J Mineiro)

Prochaines réunions du CFCOT

25 septembre, 4 décembre 2023

Bureau CFCOT : 9h – 12h30

Réunion des coordonnateurs : 13h30 – 16h30